ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Enseignants

Question écrite n° 45667

Texte de la question

M. Michel Bouvard appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur les conditions de recrutement des PLP 2 de lettres-histoire. Il semblerait notamment que le nombre de postes mis au concours et l'importance de la liste complementaire ne correspondent pas aux besoins du ministere. Ainsi, malgre de nombreux desistements et malgre les assurances donnees a plusieurs reprises par les services du ministere du recrutement progressif des PLP 2 figurant sur les listes complementaires, de nombreux enseignants n'ont pas ete effectivement recrutes a la rentree. Il lui demande donc de bien vouloir informer le Parlement de la situation exacte des recrutements par rapport aux postes mis en concours et au nombre de candidats retenus sur la liste complementaire, et de faire connaitre les mesures qui pourraient etre prises en faveur des enseignants non recrutes.

Texte de la réponse

Le nombre de places offertes a un concours est fixe chaque annee par arrete interministeriel. La determination de ce nombre prend en compte differents elements, notamment les besoins d'enseignement dans les disciplines, le rendement previsionnel du concours et les previsions de departs des fonctionnaires titulaires. Ce nombre de places est limite. Le jury peut proposer, le cas echeant, une liste complementaire s'il juge positivement la competence des candidats. Les textes statutaires propres a chaque corps de personnel fixent le nombre maximal de places que peut comprendre cette liste complementaire. Toutefois, il est important de rappeler que la proposition d'inscription sur une liste complementaire n'entraine, pour les candidats inscrits, aucun droit a etre nommes dans le corps considere. Pour la session 1996 des concours de recrutement, il a ete decide de faire appel aux candidats inscrits sur les listes complementaires, apres une analyse tres precise des desistements intervenus dans chaque concours.

Données clés

Auteur : M. Bouvard Michel
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45667
Rubrique : Enseignement secondaire : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 décembre 1996, page 6245
Réponse publiée le : 16 décembre 1996, page 6623